

Jacques Faget

Justice et travail social

Le rhizome pénal

ères

trajets

DR549

Jacques Faget

Justice et travail social



Le rhizome pénal

15107
↑
↑

ères

trajets

Table des matières

Introduction	5
1. La construction de la social-justice	12
<i>Les enchaînés</i>	18
<i>Suspicion</i>	24
<i>Sabotage</i>	29
<i>Fenêtre sur cour</i>	32
2. La privatisation de l'action pénale	39
<i>L'aide aux victimes d'infractions</i>	42
<i>La médiation pénale</i>	51
<i>Les permanences d'orientation pénale</i>	72
<i>Les enquêtes sociales et de personnalité</i>	78
<i>Le contrôle judiciaire socio-éducatif</i>	80
<i>L'exécution des sanctions</i>	92
3. La décentralisation de la politique pénale	97
<i>L'élaboration d'une politique de prévention de la délinquance</i>	105

<i>L'évaluation du processus de décentralisation de la politique pénale</i>	111
Le niveau préfectoral	114
L'auberge espagnole des CCPD	118
4. La rénovation du service éducatif public	137
<i>La protection judiciaire de la jeunesse</i>	140
<i>Les services socio-éducatifs de l'administration pénitentiaire</i>	147
Le milieu ouvert	147
Le milieu fermé	160
5. Le rhizome pénal	164
<i>L'occultation de la racine pénale</i>	167
L'émiettement des centres de pouvoir	168
Le brouillage des frontières entre secteurs public et privé	177
La dilution des catégories juridiques	185
<i>La juridicisation des espaces sociaux</i>	189
Conclusion	201



Photocomposition et impression
réalisées par

PARAL
GRAPHIC

31240 L'UNION (Toulouse)
Tél. (16) 61.74.27.67
Dépôt légal : Mai 1992

Notre justice se métamorphose. Elle perd son latin pour s'ouvrir au langage des hommes d'aujourd'hui. Elle déserte l'enceinte des palais pour des espaces sociaux plus profanes. Travailleurs sociaux, associations, élus, citoyens sont de plus en plus nombreux à participer à l'œuvre judiciaire, éclairant les décisions des magistrats, tentant d'apaiser le déchirement des victimes, cherchant à donner aux délinquants le goût d'une vie acceptable.

Cette évolution rendue nécessaire par la faillite instrumentale de l'appareil judiciaire met-elle en péril le principe légaliste qui fonde l'institution et protège les droits des justiciables ? L'auteur, qui, depuis quinze ans, en tant qu'avocat puis chercheur, observe le champ sociojudiciaire, ne le pense pas. Il démontre dans cet ouvrage que l'union de la justice et du travail social marque l'avènement d'un nouvel humanisme pénal. Démocratisation, privatisation et décentralisation sont les marques d'une postmodernité juridique qui s'adapte à la complexité sociale pour mieux assurer la paix civique et maintenir la tension vers un idéal de justice.

Docteur d'Etat en droit et licencié en sociologie, Jacques Faget est chercheur au CNRS et chargé de cours à la faculté de droit de Bordeaux. Spécialiste de sociologie pénale et judiciaire, il a participé à plusieurs ouvrages collectifs, écrit de nombreux articles et réalisé des recherches pour le Ministère de la Justice. Il dirige actuellement le département de sociologie juridique de la Maison des pays ibériques.



9 782865 861972

ISBN : 2-86586-197-X
Prix : 135 F.